



Présentation de l'UNSS

publié le 02/01/2013

l'UNSS c'est l'Union Nationale du Sport Scolaire.

Le président de l'association est le chef d'établissement. Il y a aussi un secrétaire (Mme Solbes), un trésorier (Mr Duphil) et plusieurs professeurs qui ont en charge les activités sportives.

Les activités se déroulent au complexe sportif de Surgères de 16h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

Le prix de la licence à l'année est de 18 euros. Elle permet de pratiquer tous les sports proposés.

La licence paye : l'assurance et les frais administratifs. Une toute petite part financière reste dans les caisses de l'association. La licence est offerte aux élèves qui ne participent qu'aux cross country.

Les compétitions au niveau district ont lieu sur les 11 établissements du secteur. Les compétitions départementales ont lieu sur un collège du département et les compétitions régionales ont lieux sur un établissement des quatre départements.

Rédacteurs : Chupeau Maxime, Brillaud Cédric, Bourgouin Louane.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.